

Fiche réflexe de levée de confinement et de retour à l'emploi d'un personnel guéri du COVID-19

Compte tenu des recommandations de la DGS et des spécificités de certains emplois, cette fiche réflexe a pour objectif de donner les règles de retour à l'emploi d'un personnel guéri du COVID-19.

- L'arrêt de travail pour les patients COVID-19 est de 14 jours en règle générale.
- Pour le personnel indispensable au fonctionnement du service, la durée d'arrêt de travail peut être diminuée de moitié (au minimum à 7 jours) avec si l'état clinique le permet une reprise du travail associée à un port de masque chirurgical pendant 7 jours.
- Le contrôle biologique (qui était réalisé à deux jours d'intervalle) n'est plus obligatoire pour mettre fin au confinement, hormis de rares exceptions, tel le personnel ayant développé une forme grave du COVID-19.
- La levée du confinement peut avoir lieu à partir du 8ème jour à compter de la date du début des symptômes ET au moins 48 heures après la disparition de la fièvre ET au moins 48h après la disparition de difficultés respiratoires.
- La disparition de la toux ne constitue pas un bon critère dans la mesure où peut persister une toux irritative au-delà de la guérison.
- A noter que dans les 7 jours suivant la levée du confinement, il est recommandé d'éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave (personnes âgées, insuffisants cardiaques, insuffisants respiratoires...).
- Pour les personnes immunodéprimées, la levée du confinement peut avoir lieu à partir du 10ème jour à compter de la date du début des symptômes ET au moins 48h après la disparition de la fièvre ET au moins 48h après la disparition de difficultés respiratoires, AVEC lors de la reprise des activités professionnelles, le port d'un masque chirurgical pendant 14 jours suivant la levée du confinement.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade